

TEXTILE  
SOLUTIONS.

INDUSTRY  
SOLUTIONS.

SCIENCE & SERVICE  
SOLUTIONS.

**CHT**

SMART CHEMISTRY  
WITH CHARACTER.

# CODE DE CONDUITE

LES NORMES FONDAMENTALES DU GROUPE CHT

# NOS PRINCIPES COMPRENENT NOTAMMENT:

Le code de conduite du groupe CHT définit les normes fondamentales et décrit les attentes sur les actions des managers et des employé(e)s et le procédé des activités quotidiennes dans l'entreprise. Une conduite responsable, conforme aux lois et intègre est de la plus haute importance pour l'image de notre entreprise et la confiance de nos partenaires commerciaux et du public.

Le code de conduite s'applique à toutes les sociétés du groupe CHT. La mise en œuvre et la communication de cette directive ainsi que le contrôle de son application s'appuient sur les dirigeants du groupe de sociétés nationales et étrangères.

Ils doivent montrer l'exemple en ce qui concerne l'intégrité par leur conduite et s'assurer que les membres du personnel spécifiques comprennent les demandes du code, qu'ils peuvent participer aux unités de formation et obtenir le soutien nécessaire de l'organisation ou de l'unité d'organisation en charge de son respect.

S'il y a des règles de conduite supplémentaires fixées dans des directives spéciales pour des unités ou groupes de personnes individuelles, elles sont applicables sans restriction et ajoutées au code de conduite. En outre, les lois spécifiques en vigueur s'appliquent à nos activités commerciales et à la conduite de tous les membres du personnel. En cas d'informations ou d'indications faisant état d'une violation présumée de nos règles de code, les questions doivent faire l'objet d'une enquête par le responsable et/ou responsable supérieur et être signalée à la direction de RBI avec effet immédiat. Il faut prendre immédiatement des mesures correctives et sanctionner les infractions.

Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent nos normes et qu'ils se conforment à des règles équivalentes de leurs propres codes respectifs.



**Dr. Frank Naumann**  
CEO

## 1. RESPECT DES NORMES SOCIALES ET DE TRAVAIL

- ▶ Le respect des syndicats et de la codétermination de l'entreprise, des conventions collectives de travail et des principes éthiques.
- ▶ Respect des consignes de sécurité en vigueur sur le lieu de travail correspondant
- ▶ Gestion responsable du personnel, comportement respectueux au sein de l'entreprise et vis-à-vis des tiers.
- ▶ Promotion d'un environnement de travail polyvalent et intégratif
- ▶ Obligation de respecter la dignité humaine et de s'abstenir de toute forme de discrimination, en particulier de discrimination fondée sur l'âge, la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion ou le handicap.
- ▶ Pas de tolérance envers le travail des enfants et le travail forcé au sein de notre groupe d'entreprises ainsi que la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé chez nos partenaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement et d'approvisionnement.

## 2. PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

- ▶ Prévention de situations qui conduisent à des conflits d'intérêts ou de loyautés
- ▶ Les décisions de l'entreprise doivent être prises sur la base de critères objectifs.
- ▶ Les cadeaux, invitations ou dons ne doivent pas influencer les décisions de l'entreprise ou donner une telle impression; en cas de doute, les décisions doivent être sollicitées auprès de la direction.
- ▶ Les avantages personnels que nous confèrent nos partenaires commerciaux ne doivent pas influencer nos décisions d'affaires.

## 3. PRÉVENTION DES RISQUES POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

- ▶ Prise en compte des directives et normes juridiques et techniques en matière de sécurité de la production et des produits afin de protéger le personnel, les voisins et les partenaires commerciaux.
- ▶ Le respect de la protection de l'environnement et de la santé
- ▶ L'utilisation responsable et respectueuse des matériaux et des ressources dans le cadre de la gestion durable, basée sur les aspects économiques, écologiques et sociaux.

#### 4. PROMOTION D'UNE CONCURRENCE LOYALE

- ▶ La loyauté vis-à-vis des concurrents, l'évitement des risques au regard de la législation antitrust
- ▶ Mettre l'accent sur nos forces sans discréditer nos concurrents
- ▶ La loyauté vis-à-vis des collègues, concurrents, clients et fournisseurs

#### 5. PRÉVENTION DE LA CORRUPTION ET DU BLANCHIMENT D'ARGENT

- ▶ L'intolérance à la corruption en coopération avec les fournisseurs, clients, revendeurs ou autres partenaires commerciaux ou fonctionnaires.
- ▶ La prévention du blanchiment d'argent, c'est-à-dire l'introduction dans le cycle économique et financier régulier des avoirs résultant d'infractions pénales.

#### 6. OCTROI D'INFORMATIONS ET PROTECTION DES DONNÉES

- ▶ Traitement confidentiel des données personnelles ou relatives à l'entreprise conformément aux lois applicables en matière de protection des données
- ▶ Protection de la sécurité informatique et prise en compte des directives de sécurité informatique

#### 7. PROTECTION DES BIENS DE L'ENTREPRISE ET DE SES PARTENAIRES COMMERCIAUX

- ▶ Responsable du traitement des biens de l'entreprise en protégeant les actifs de l'entreprise contre la perte, les dommages, le vol, l'usage abusif et les actions illégales. Protection assurée des secrets d'affaires et de la propriété intellectuelle
- ▶ Le respect de la propriété de l'entreprise et de la propriété intellectuelle de nos concurrents et partenaires commerciaux sur la base d'accords et des dispositions légales applicables.

#### 8. RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS D'IMPORTATION ET DES RESTRICTIONS À L'EXPORTATION DE PRODUITS ET SERVICES

- ▶ Vérification de la relation client dans le cadre des contrôles commerciaux nationaux et internationaux
- ▶ Respect des réglementations d'importation et des restrictions à l'exportation de produits et services

#### 9. CADEAUX ET INVITATIONS

- ▶ Nous n'acceptons les invitations et les cadeaux en contact avec des partenaires commerciaux et à l'occasion d'événements officiels de l'entreprise qu'ils sont socialement adéquats et correspondent à des pratiques commerciales sérieuses.
- ▶ Les règles fiscales doivent être respectées.





02/2018

# CHT

SMART CHEMISTRY  
WITH CHARACTER.

**CHT GROUP WORLDWIDE**

ACC SILICONES LTD., UK  
AMBER SILICONES, CHINA  
BEZEMA TUNISIE S.A.R.L.  
CHT AUSTRALIA PTY. LTD.  
CHT AUSTRIA GMBH  
CHT BELGIUM N.V.  
CHT BRASIL QUÍMICA LTDA.

CHT CHINA COMPANY LTD.  
CHT COLOMBIANA LTDA.  
CHT FRANCE S.A.R.L.  
CHT GERMANY GMBH  
CHT INDIA PVT. LTD.  
CHT ITALIA S.R.L.  
CHT MEXICO S.A. DE C.V.

CHT PAKISTAN (PRIVATE) LTD.  
CHT PERUANA S.A.  
CHT QUIMPEL BRAZIL QUÍMICA LTDA.  
CHT SOUTH AFRICA (PTY) LTD.  
CHT SWITZERLAND AG  
CHT TURKEY KIMYA SAN. VE TIC. A.S.  
CHT UK MANCHESTER LTD.

CHT ZIMBABWE (PRIVATE) LTD.  
ICM PRODUCT INC., USA  
OFFICE CHT GERMANY GMBH SUCURSAL EN ESPAÑA  
OFFICE CHT POLAND  
OFFICE CHT MOSCOW  
QSI LLC, USA  
TRECO S.R.L., ITALY

[www.cht.com](http://www.cht.com)